

Conditions de participation Hanfwarenhaus
CannaTrade 2024 – 24-26 Mai 2024 – Halle 622, Zurich

Les entreprises intéressées des secteurs **alimentation, textiles, cosmétiques, matériaux de construction et alimentation animale** qui n'ont pas leur propre stand, ont la possibilité de participer au stand commun «Hanfwarenhaus» pour exposer leurs produits.
(Supermarché du chanvre)

Le stand est mis à disposition par le groupe «Hanfwarenhaus» de CannaTrade.

Le système de stand et l'aménagement (construction, mobilier, enseignes et décoration) ainsi que le personnel (montage et démontage, journées de foire, vendeuses/vendeurs) sont entièrement fournis par le groupe «Hanfwarenhaus».

Les produits pris en commission (au prix de gros) par le «Hanfwarenhaus» sont vendus par son personnel qualifié. La marge servira à financer les dépenses du «Hanfwarenhaus».

Conditions:

- a) Chaque entreprise doit s'inscrire à CannaTrade comme sous-exposant du stand Hanfwarenhaus (www.cannatrade.ch/fr/exhibitors).
Les frais s'élèvent à CHF 190. -- + TVA. Votre entreprise figurera dans le catalogue officiel de la foire, en ligne sur la liste des exposants et également dans l'appli de la foire.
- b) Les produits devront être livrés le mercredi 22 mai 2024 au plus tard à 14:00 heures, au stand no.180 Hanfwarenhaus hall 622 à Zurich, avec le bulletin de livraison et muni des prix. Les marges respectives vous seront communiquées. Veuillez joindre des infos sur les produits pour notre personnel de vente et surtout aussi des Flyers etc.
- c) Le décompte final se fait à la fin de la foire, les produits non vendus doivent être récupérés par les producteurs. Si cela n'est pas possible, nous pouvons les renvoyer à vos frais.
- d) La diffusion de matériel publicitaire est permis sur le stand du «Hanfwarenhaus». Vous pouvez réserver de la pub supplémentaire (p.ex. annonce dans le catalogue de la foire) par le biais de CannaTrade. (www.cannatrade.ch/fr/login)
- e) Pour vendre vos produits avec succès, il est très important de proposer des dégustations – veuillez marquer les produits de dégustation et prévoir une quantité suffisante d'échantillons.
- f) A l'exception de la taxe de sous-exposant, les entreprises inscrites n'ont pas d'autres coûts fixes.

Tous les exposants seront listés sur www.hanfwarenhaus.ch et www.facebook.com/Hanfwarenhaus/ ainsi qu'à des www.instagram.com/hanfwarenhaus/ avec leurs coordonnées et les photos de leurs produits.

Pour toute info supplémentaire, veuillez vous adresser à Marco Kuhn

Tél. 0041 79 400 57 80 / e-mail: info@hanfwarenhaus.ch